



Croisilles Infos



Lettre d'Information de la Commune de Croisilles

e-mail : courrier@mairie-croisilles.fr

internet : www.mairie-croisilles.fr

Numéro 63

Septembre 2015

La vie scolaire



Le 19 juin, des prix ont été remis aux élèves

Comme le veut la tradition, les élus ont rendu visite aux enfants avant les grandes vacances d'été. Dans chacune des neuf classes, Nicole Boubet et Alain Grébert, 2e et 3e adjoints, ont échangé avec les enseignants et les élèves et remis à chacun un livre, en signe d'encouragement après l'année scolaire écoulée.



La Vie de la Commune

9 classes et près de 225 élèves cette année

Mardi 1er septembre, les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire Robert Doisneau ont effectué leur rentrée. Comme l'an dernier, les enfants ont été répartis dans 9 classes.



Ecole élémentaire Robert Doisneau

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 14h-15h45. Le samedi : 9h-12h.

- CP Mme Sarrat Nelly (enseignante à Croisilles depuis 2007) : 26 élèves.
 - CP - CE1 : Mme Allart Amandine (arrivée à Croisilles en 2009, 1er poste à temps plein cette année) : 24 élèves (11 CP, 13 CE1).
 - CE1 - CE2 : Mme Lavogez Justine (poste définitif à mi-temps pour cette rentrée) et M. Demettre Stevie 23 élèves (15 CE1, 8 CE2).
 - CE2 - CM1 : Mme Lardier Karine (en poste à Croisilles depuis 1995, directrice depuis 2003) : 24 élèves (15 CE2, 8 CM1).
 - CM1 : Mme Cordier Carole (arrivée à Croisilles en 2005) : 25 élèves.
 - CM2 : Mme Barbet Nelly (arrivée à Croisilles en 1998) : 25 élèves.
- M. Spas Thierry est rattaché à l'école pour des remplacements de la circonscription Arras II. Le lundi, Mme Janowszik



Les enseignants de l'école élémentaire Robert Doisneau : de gauche à droite : Mme Lardier, Mme Allart, Mme Sarrat, M. Spas, Mme Cordier, Mme Barbet, M. Demettre, Mme Lavogez.



Le sport pendant l'école

Sur le temps scolaire, pour les séances de sport les enseignants bénéficient de l'aide de Sébastien Dorey, éducateur sportif. Il sera accompagné cette année de Camille Octor (photo ci-contre). Les séances auront lieu le mardi matin pour les classes de M. Kergomard et Mme Lefebvre, le mardi après-midi pour Mme Lavogez, M. Demettre et Mme Lardier, le jeudi après-midi pour Mme Barbet et Mme Cordier et le vendredi après-midi pour Mme Sarrat et Mme Allart.

Les séances de piscine à Bapaume, organisées sur 10 semaines auront lieu en premier pour les classes de Mme Barbet et Mme Cordier, puis Mme Sarrat et Mme Allart et enfin pour les classes de Mme Lardier et M. Demettre. Une convention de mise à disposition de la piscine Oxygène a été signée entre la Mairie, l'Ecole Robert Doisneau et la Communauté de Communes du Sud-Artois. Dans ce cadre, le transport des enfants est pris en charge par la CCSA. De son côté la commune paie les entrées à hauteur de 1,50€ par élève et par séance.



Mme Lavogez, M. Demettre et Mme Allart, les nouveaux enseignants.



Réaménagement des locaux de l'école élémentaire

L'école Doisneau comptant six classes, une demande a pu être effectuée afin d'obtenir une aide pour le secrétariat de l'école. Madame Lardier devrait bénéficier prochainement de ce renfort sur sa décharge de classe le vendredi. Le cabinet immobilier Byzance ayant cessé son activité les locaux, qui appartiennent à la mairie, vont être utilisés par l'école avec un bureau pour la directrice, un espace de stockage de matériel et un coin cuisine pour les enseignants.

La Vie de la Commune



Ecole maternelle

**Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h15-12h et 14h-16h30.
Le samedi : 9h-12h.**

- Petite Section : Mme Roy Agnès (arrivée à Croisilles en 1999, directrice depuis 2003) : 29 élèves
- Moyenne Section : Mme Lefebvre Valérie (en poste à Croisilles depuis 2007) : 22 élèves
- Grande Section : M. Kergomard Olivier : 27 élèves (arrivé à Croisilles en 2004).

Photo à gauche : les enseignants de l'école maternelle : de gauche à droite : Mme Roy, M. Kergomard, Mme Lefebvre.



En maternelle, la journée, deux aides éducatrices sont mises à la disposition des enseignantes : Pauline Grébert (à temps plein) et Laurence Szudra (à mi-temps) (photo à droite). Elles participent notamment à la préparation des activités et découpages, nettoient les locaux, accompagnent les enfants...

Prochainement des tableaux blancs interactifs seront installés dans les classes de l'école maternelle, comme c'est déjà le cas en élémentaire.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont repris

Comme l'an dernier, les TAP ont lieu avant la classe (de 8h30 à 09h15) pour les enfants de l'école maternelle et l'après-midi pour les enfants de l'école élémentaire (de 16h à 16h45).

Toutes les inscriptions et toutes les demandes de renseignements se font désormais en Mairie aux horaires d'ouverture auprès de Stéphanie Fléchy qui est en charge de la coordination des TAP. Des bulletins d'inscriptions sont à votre disposition.

Par mesure de sécurité, les parents devront récupérer leurs enfants dans la cour de l'école et sous le préau de l'école Robert Doisneau.

Les enfants inscrits aux activités et devant sortir à l'heure de l'école soit à 15h45 sont amenés à en faire part à l'enseignant par un mot des parents sur le cahier de correspondance qui fait le relais aux animateurs. C'est un travail d'équipe que nous voulons avant tout ! Parents - enseignants et animateurs, nous avons tous un rôle à jouer.

Cette année le thème des ateliers est l'art : les animateurs iront de l'art culinaire, en passant par l'art théâtral (fabrication de marionnettes et histoires inventées par les enfants) mais aussi par l'art de la création (parchemin, porte crayons, accroche porte.....) en pâte à sel fabriquée par les enfants mais aussi des jeux de constructions (mécano, mosaïc ...).

Le jeu sera toujours présent avec Madame Cordier (jeux de dames, de cartes, dominos, etc....) ainsi que la découverte de l'anglais avec Madame Trannin.

Le matin (ci-contre photo du haut), les enfants sont encadrés par (de gauche à droite) : Marion Haultcoeur, Pauline Grébert, Loïc Leclerc, Camille Octor, Dylan Saint Pol et Pauline Vandooren. L'après-midi (ci-contre photo du bas), en élémentaire, les ateliers sont encadrés par (de gauche à droite) : Marion Haultcoeur, Loïc Leclerc, Camille Octor, Pauline Vandooren, Mme Carole Cordier, Mme Catherine Trannin et Dylan Saint Pol.



Garderie et cantine du Club Léo Lagrange

Un conseil d'administration et un bureau de personnes bénévoles animent ce club aux nombreuses activités.

Avec la rentrée, la cantine et la garderie du Club Léo Lagrange ont rouvert leurs portes. L'association propose une garderie à partir de 7h et jusqu'à 19h.

Le personnel conduit les enfants aux écoles et vont les rechercher pour la cantine du midi.

Actuellement, les effectifs sont de 15 enfants pour la garderie du matin et 20 le soir.

La cantine accueille en moyenne 45 enfants chaque jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les temps de garderie sont animés par des jeux et à la demande des parents les devoirs. Un goûter est servi lors de la garderie du soir.

Les inscriptions et les informations sur ces deux services mais aussi toutes les autres activités du club sont présentées dans l'Edito du Club Léo Lagrange, disponible au club, en mairie et à la Maison des Habitants.



*Gérard Dué (Président de l'association),
Marie-Paule Duflos, Stéphanie Gronnier,
Gilbert Cuvilliez (trésorier)
et Maurane Caron.*



Animation autour des risques routiers

A l'initiative du Comité d'Habitants, la Maison des Habitants proposera une animation sur les risques routiers, le samedi 10 octobre. Animée par Alain Partage, ancien directeur de la prévention routière, l'après-midi aura pour objectif de nous informer mais aussi nous surprendre sur de nombreux aspects de la conduite et de la route en général. L'impact des médicaments, de l'alcool ou de la drogue, mais aussi les points du permis, la nouvelle réglementation, les conséquences réelles de la vitesse... toutes ces questions seront évoquées. Ce sera aussi l'occasion peut-être de réviser un peu, en abordant par exemple l'entrée dans un rond-point.

Gratuit. Samedi 10 octobre de 14h30 à 17h à la salle des fêtes. Ouvert à tous.

Reprise des achats groupés de fuel

Après un temps de suspension du lien sur le site de la commune, le Groupement d'achat citoyen Fuel Croisilles est de nouveau accessible : <http://www.mairie-croisilles.fr/index.php/fr/fuelcroisilles>

Les tarifs étant actuellement fort intéressants, une première commande sera effectuée dès ce mois-ci afin d'obtenir un prix commun encore plus avantageux, en complétant le formulaire en ligne. La première commande sera livrée mercredi 16 septembre 2015. Faites le savoir autour de vous...

Inscription sur les listes électorales avant les élections de décembre

Les élections régionales auront lieu cette année, les 6 et 13 décembre 2015.

Pour voter, l'inscription sur les listes électorales doit s'effectuer avant le 30 septembre 2015.

Pour les déchets, les colonnes enterrées sont à la disposition de tous

Les colonnes enterrées ne sont pas réservées qu'aux quartiers où elles se situent, celles-ci sont à la disposition de tous.

Vous pouvez donc y apporter vos déchets, y compris le verre et tous les déchets recyclables.

Ces espaces sont présents à la Résidence de la Ferme, Résidence des Poètes et prochainement à proximité de la crèche (rue des Anciens Combattants) et du nouvel Ehpad (rue de Fontaine).

Pour toute information, conseil ou réclamation au sujet des déchets et des collectes, c'est au SMAV qu'il faut s'adresser : 0800 62 10 62 (gratuit depuis un poste fixe) sur internet : smav62.fr



A noter

Agenda

≈ **Cinéma : LES MINIONS** Samedi 12 septembre à 20h30 à la salle des fêtes

≈ **Goûter dansant du Comité des Fêtes** Jeudi 8 octobre 14h30-19h30 à la salle des fêtes

≈ **Animation autour des risques routiers avec la Maison des Habitants**

Samedi 10 octobre à 14h30 à la Salle des Fêtes

≈ **Soirée Jeunes du Comité des Fêtes** Samedi 17 octobre

≈ **Thé dansant du Comité des Fêtes** Dimanche 18 octobre

≈ **Couscous de l'Union Sportive de Croisilles** Samedi 24 octobre

